

Accueil de réfugiés Ukrainiens

Voici quelques **points d'attention** à connaître (et à partager) avant de s'engager éventuellement. Ces points d'attention sont tirés de ce que JRS France a observé ou expérimenté dans le cadre de l'accueil de familles déplacées par force, dans d'autres antennes locales :

➤ ***Cultures familiales différentes :***

Lorsqu'un foyer familial accueille une cellule familiale en son sein, de multiples lieux de "frottements" peuvent apparaître : les origines culturelles sont différentes, à quoi s'ajoutent des cultures familiales différentes. Ceci peut se ressentir au niveau des habitudes alimentaires ou encore des différences dans la façon d'éduquer les enfants. Si ces différences créent des tensions, il est nécessaire d'en discuter et de poser un cadre clair de fonctionnement (notamment pour ce qui est de l'usage des espaces communs) et d'éviter de donner de façon insistante son avis quant à l'éducation.

➤ ***Surinvestissement :***

Lorsqu'un réseau accueille une famille, nous avons pu observer un surinvestissement dans l'accompagnement de cette famille, impactant l'intimité de la vie familiale. Chaque cellule familiale a sa propre dynamique qu'il est nécessaire de préserver et de laisser s'épanouir sans avoir un œil sur chaque pas et décisions de cette dernière. Cette "juste proximité" est d'autant plus délicate à trouver que les familles déplacées par force ont souvent de nombreux besoins relatifs à tous les aspects de la vie courante (ex: apprentissage du français, se repérer géographiquement, faire les courses, etc.). Il est nécessaire de respecter la famille accueillie en la soutenant, tout en lui laissant in fine la responsabilité de ses propres décisions.

➤ ***Psychotraumatismes :***

Les familles auront peut-être vécu des événements dans leur exil qui auront impacté leur bien-être mental (voire physique). Ceci est vrai pour **les adultes ET pour les enfants** accueillis qui peuvent ainsi avoir des comportements rendant l'accueil compliqué. Les effets de ces traumatismes peuvent se manifester de façon décalée dans le temps, et ne pas apparaître au début de l'accueil : c'est souvent après quelques semaines, une fois la situation d'urgence vitale dépassée, que les effets psychiques du traumatisme se manifestent. Si l'un des membres de la famille accueillie exprime un besoin de soutien psychologique, ou si son état psychique impacte de façon importante sa vie quotidienne et ses relations avec la famille, il est nécessaire de se tourner vers des professionnels (associations spécialisées, Cellule d'Urgence Médico-Psychologique du Département, etc.). Dans tous les cas, **il est important de ne pas chercher soi-même à faire parler les personnes de ce qu'elles ont vécu.**

Enfin, voici **quelques questions que nous nous posons** : quelle sera la durée de l'accueil ? Quel sera l'accompagnement par des professionnels ? Quelle sera l'aide financière (nourrir une famille pendant une longue période représente un budget) ?..

Ces points d'attention et bonnes pratiques ne doivent pas être considérés comme exhaustifs, et sont à appliquer avec discernement en fonction de chaque situation singulière. Ce sont des points de repère.